



BULLETIN D'ADHÉSION À LA TITE COMPAGNIE

Atelier Théâtre enfants/ados

- **L'adhésion est obligatoire** pour pouvoir suivre un atelier dispensé par un artiste professionnel de la Tite Compagnie.
- Ce bulletin doit être accompagné d'un **chèque à l'ordre de la Tite Compagnie** au montant de :
 - 165 € (Tarif annuel Chambraisiens)
 - 185 € (Tarif annuel habitants hors Chambray)
- Cette cotisation se règle en **une seule fois et pour toute la saison 2017/2018**.
- Elle vous permet de devenir membre associé de la Tite Compagnie.

Je soussigné(e), (Nom, Prénom) , Père / Mère / Tuteur de :
(si enfant mineur) , **adhère** (mon enfant si mineur) à
l'association de la Tite Compagnie, affirme avoir pris connaissance des statuts de l'association et
les a approuver, accepte la cotisation de 10 € et joint le paiement.

Mode de règlement : Chèque Espèces

Signature (des parents si participant mineur) précédée de la mention « lu et approuvé » :

Note d'information :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

